

Ainsi donc tout reprit son allure première :  
 Aujourd'hui, de procès énorme fourmillière,  
 Contre l'esprit du mal incessamment armé,  
 En vaste tribunal, le globe est transformé.

Ce point bien établi, j'arrive sans scrupule,  
 Au thème préparé dans ce long préambule.

Dès-lors que les procès pleuvent de tous côtés,  
 Comme les grains de sable au désert emportés,  
 Pourquoi, répudiant le poids de la journée,  
 Les juges perdent-ils un bon tiers de l'année ?  
 Là, c'est l'Agneau [Pascal] ; ici, ce sont les foins ;  
 Puis les vignes, surtout, qui réclament leurs soins :  
 Thémis jetant aux vents et sa toque et sa robe,  
 Sous le moindre prétexte, au travail se dérobe.  
 Et qu'un pauvre plaideur, au visage allongé,  
 Maudissant, à part lui, cette soif de congé,  
 Se hasarde à frapper au seuil du sanctuaire,  
 Et se dise pressé d'exposer son affaire :  
 Parbleu ! de vos procès, nous avons bien souci  
 Lui répond la déesse, à la fin d'août, merci ;  
 Je vais chasser, pêcher, faire mes vins... en somme,  
 Tournez-moi les talons et repassez, brave homme.

Et le brave homme attend qu'il plaise aux tribunaux  
 D'achever la vendange et cercler les tonneaux.

Enfin octobre a fui, novembre le remplace,  
 Le plaideur se présente... Attendez donc, de grâce,  
 Nous comptons, tout au plus, vingt jours après Toussaint,  
 Ne faut-il pas d'abord invoquer l'Esprit-Saint !  
 Et des gens que jamais on ne vit à confesse,  
 Pour perdre encore un jour, se font dire la messe.

Pourquoi ce privilège à d'aussi longs ébats ?  
 Je cherche vainement et ne devine pas.

Le prêtre, magistrat de justice éternelle,